

**DEPARTEMENT DU MORBIHAN**

-----  
**VILLE DE GUIDEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Seize le Trente et Un Mars à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur François AUBERTIN, Maire.

Etaient également présents : J. Daniel, F. Ballester, AM. Goujon, D. Guillerme, M. Foidart, P. Cormier, F. Téroute, J. Grévès, F. Hervé, A ; Buzaré, L. Monnerie, G. Thiery, D. Renouf, JJ Marteil, P. Guilbaudeau, L. Médica, D. Capart, Z. Dano, MC Couf, MM. Prévost, C. Jourdain, AM Garangé, C. Pecchia, Pierrick LE DRO, V. Robin-Cornaud, Robert Hénault M. Le Teuff, M. David, Laure Détréz, PY Le Grogneq, Conseillers municipaux

Absents excusés - Procurations :

S. Caroff qui a donné procuration à P. Cormier  
MF Guillemot, qui a donné procuration à A. Buzaré

Secrétaire : Marylise FOIDART

Date de la convocation : 24 Mars 2016  
Date de l'affichage : 24 Mars 2016  
Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 31  
Nombre de votants : 33 (32 pour le compte administratif)

-----  
**2016\_45 : Réserve Naturelle du Loc'h : Nouveau plan de gestion et participation financière de la Ville à sa mise en œuvre**

*Rapporteur : J. Daniel*

Le nouveau plan de gestion de la Réserve Naturelle des Étangs du Loc'h, qui doit porter sur les années 2015 à 2019 s'articule autour des 5 enjeux principaux ci-après :

- la diversité biologique
- les oiseaux nicheurs, hivernants et en migration
- la renaturation du site
- la connaissance des habitats et des espèces
- la sensibilisation et la communication sur les enjeux de la réserve, les connaissances acquises à son sujet et son intégration dans l'environnement.

Sa mise en œuvre prendra appui sur le budget prévisionnel ci-après :

Année	Fonctionnement (€)	Investissement (€)	Total (€)
2015	79 176	48 428	127 604
2016	71 087	20 760	91 847
2017	67 159	24 360	91 519
2018	67 159	19 660	86 819
2019	68 366	46 560	114 926
<b>TOTAL PLAN DE GESTION</b>			<b>512 715 €</b>

A titre indicatif, on peut rappeler les taux de participation au budget de fonctionnement des différents financeurs sur l'ancien plan de gestion :

- Région Bretagne : 42,42 %
- Département du Morbihan : 9,14 %
- Ville de Guidel : 8,50 %
- Natura 2000 : 18,85 %
- Fédération des Chasseurs : 21,09 %

La participation qui en est demandée à GUIDEL est de 50 000 € (Cinquante Mille Euros) soit 10 000€ par an. Elle en représente un peu moins de 10 % (9,75 %).

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

Vu l'avis de la Commission des Travaux, de l'Urbanisme, de l'Environnement et du Développement Durable, de l'Agriculture, de la Sécurité, de la Vie de Quartiers et des Gens du Voyage du 10 Mars 2016 ;

**DONNE** son accord sur le plan de financement à hauteur de 10 000 €/an soit 50 000 € pour les 5 années concernées.

**Adopté à l'unanimité**

-----  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
GUIDEL, le 04 Avril 2016  
Le Maire,  
François AUBERTIN

